46e Année - N° 3359 Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 17 Mars 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

QUESTIONS DU JOUR

France - Italie

Il aura fallu quinze ans de tatonnements, de discussions, de pourparlers, de conférences pour arriver là. Mieux vaut tard que jamais.

Les relations franco-italiennes qui s'étaient déjà sensiblement améliorées l'été dernier lors de la présence à Rome, de M. de Jouvenel, n'ont cessé de poursuivre une politique nettement amicale.

Au mois de Juin 1933, dans un de mes articles concernant les relations franco-italiennes et publié par notre confrère « *Les Alpes Républicaines* » je me réjouissais de l'accueil enthousiaste de la Chambre italienne à la signature du Pacte à Quatre, et de la séance du Sénat italien où notre Ambassadeur fut accueilli par les Sénateurs debout et applaudissant à la reprise des relations amicales entre la France et l'Italie.

Alors, je disais : « Les questions qui divisent encore les deux Pays, questions presque secondaires, il sera facile de les régler par un accord « bilatéral ». Et il faut bien retenir ce mot qui a une très grande valeur : il ne signifie plus « accord à quatre » mais solution à deux, de peuple à peuple, égalité, amitié, cordialité, en un mot. »

Et les mois ont passé. Et la situation internationale a bien changée.

Aujourd'hui, ce n'est plus un accord « bilatéral » qu'il nous faut. Aujourd'hui, il est indispensable que les grandes puissances se réunissent et s'engagent solennellement à poursuivre leur chemin côte à côte. Par grandes puissances, j'entends la France, l'Italie et l'Angleterre. C'est donc un pacte à trois qu'il nous faut. Il est nécessaire que ces trois grandes puissances s'unissent pour mettre une barrière à la politique d'agression et d'armement de l'Allemagne.

L'Italie doit nous suivre si elle désire la Paix. Elle s'est rendu compte un peu tard, mieux vaut tard que jamais, que la politique allemande était surtout faite d'ingratitude. Trop longtemps l'Italie a fait le jeu de l'Allemagne en matière de redressement extérieur. Nous savons, et l'Italie surtout sait de quelle façon l'Allemagne l'a remerciée.

Aujourd'hui, l'Allemagne, qui connait sa force, exige et menace. Si nous la laissons faire, demain elle agira et ce sera trop tard.

La situation est trop grave pour que nos excellents voisins, l'Italie et l'Angleterre ne s'émeuvent et ne fassent leurs, nos craintes.

C'était naturel. Devant le danger l'Italie ne pouvait se tourner que vers son ancienne alliée.

M. Mussolini a totalement revisé ses conceptions à notre égard et a fait part à notre Ambassadeur de ses intentions.

A Paris, M. de Chambrun a trouvé un gouvernement tout disposé à suivre une politique des plus franches, mais aussi des plus fidèles. En effet, la France, en la personne de M. Barthou, notre Ministre aux Affaires Etrangères, veut poursuivre une politique loyale envers ses alliés de la Petite Entente. Et n'oublions pas que M. Barthou n'est pas un adversaire du gouvernement de Rome. On connait son amitié pour l'Italie et combien il est partisan d'une coopération franco-italienne.

Aucun doute que nous arriverons à un accord total avec le gouvernement de Rome au sujet de la politique de réarmement de l'Allemagne.

Accord à trois, avons-nous dit plus avant. En effet, il ne faut pas oublier que l'assentiment de l'Angleterre nous est acquis depuis longtemps.

Continuons donc nos entrevues avec le gouvernement de Rome et persuadons-nous que quand M. Mussolini a donné une parole il la tient.

Pour terminer, nous rêvons d'un bloc merveilleux France-Italie-Angleterre-Petite Entente. De l'autre côté une Allemagne domptée et désarmée.

Ce sera la Paix sur la terre pour longtemps...

Joé HOLZNER.

Assemblée Générale

des Mutilés, A. C. et Victimes de la Guerre de l'Arrondissement de Sisteron

Comme il avait été annoncé, la réunion générale de cet important groupement a eu lieu le Dimanche 11 Mars.

Bien avant l'heure annoncée, la vaste salle de l'hôtel-restaurant Bonnefoy, très aimablement mise à la disposition des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants, était pleine, toutes les Sections étaient représentées, se rendant ainsi solidaires.

Messieurs Paret et Marcel Blanc Maires et Conseillers Généraux membres actifs de l'Amicale, présidaient cette grandiose manifestation.

En ouvrant la séance, le Président remercie M. le Maire de Sisteron et le camarade Blanc Marcel d'avoir bien voulu accepter de venir présider cette importante assemblée prouvant une fois de plus par leur présence, leur attachement à la cause si chère à tous les Mutilés, A. C. et Victimes de la Guerre.

Le Président salue également les membres du Conseil d'Administration et les remercie d'avoir bien voulu travailler, au cours de l'année qui s'est écoulée, pour que la société reste toujours aussi unie et prospère qu'elle l'a été jusqu'à ce jour.

Enfin, des remerciements sont adressés à la masse des adhérents à l'amicale qui, répondant à l'appel qui leur a été adressé sont venus témoigner par leur présence leurs encouragements à ceux qui depuis de nombreuses années déjà se dévouent sans compter pour la défense et le respect de leurs droits.

A son tour, M. le Maire de Sisteron dit toute sa joie et le plaisir qu'il éprouve d'avoir, en compagnie de son collègue Blanc Marcel, a présider une si belle réunion et sa fierté de se retrouver parmi ses anciens frères d'armes. Il est heureux de constater l'union et la parfaite harmonie qui règne au sein de cette association qui groupe en un faisceau compact les Anciens Combattants et les Victimes de la guerre de Sisteron et de ses environs et félicite les camarades d'avoir, en si grand nombre répondu à l'appel de leur Président qui a besoin de tout leur appui pour poursuivre la lourde tâche dont il est investi.

Colomb, Président de la Société donne le compte rendu moral et traite avec sa grande compétence et son talent habituels la grave question qui est toujours la préoccupation dominante de l'assemblée, c'est-à-dire les sacrifices demandés aux pensionnés et anciens combattants. Parlant ensuite des bons de Bayonne et de la France Mutualiste, Colomb expose toute sa pensée. Si, dit-il, des erreurs ont été commises, la faute incombe en grande partie à l'Etat, qui a la responsabilité de la création des Caisses Autonomes, car la Caisse Nationale de retraites pour la vieillesse avait nettement refusée, à l'époque, d'accepter les cotisations des Anciens Combattants qui eussent cependant trouvé de cette manière, en même temps que la garantie de l'Etat, un organisme tout prêt à gérer, sans frais nouveaux, leurs capitaux. Bien que des fautes individuelles aient été commises, l'abcès qui nous inquiétaient a été vidé et les poursuites sont engagées contre ceux qui se sont rendus coupables de compromissions ou de défaillances. Maintenant, dit-il, vous pouvez avoir confiance dans ceux qui veillent à ce que de pareils faits ne puissent plus se reproduire.

Dans un rapport aussi clair que précis, le camarade Delaye fait l'exposé de la question excessivement importante actuellement : la Révision des pensions.

Le camarade P. Lieutier, vice-président de l'Amicale, traite ensuite de la question sur les avantages réservés aux mutilés, A. C. et V. G. dont l'importance n'a échappé à personne. Après un bref exposé de la situation financière qui est adopté, il est procédé à l'élection des membres du bureau sortant qui sont réélus à l'unanimité.

En fin de séance, l'ordre du jour présenté par le Conseil d'Administration de l'Amicale, ainsi qu'un additif présenté par la Section des A. C. de Valernes et un vœu ayant trait aux Pupilles de la Nation, sont adoptés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Les Mutilés, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Sisteron et de ses environs, réunis en Assemblée Générale le Dimanche 11 Mars 1934 ;

Emus de constater que les Gouvernements se sont toujours obstinés à rechercher l'équilibre du budget dans une réduction des pensions de Guerre et de la retraite du combattant ; Déclarent solennellement que, tant que les Gouvernements n'auront pas pris et commencé d'appliquer les mesures propres à contribuer au relèvement financier, les victimes de la guerre et les anciens combattants défendrons par tous les moyens les droits qui leur ont été reconnus par la Nation ; Confirment enfin la doctrine de la Confédération Nationale, aux termes de laquelle nul ne serait recevable à mobiliser une fois de plus les A. C. au service du budget national sans avoir préalablement consacrés leurs droits envers le pays qu'ils ont, hier, sauvé ; Profondément émus en présence du scandale financier qui sévit actuellement, réprouvent les défaillances individuelles constatées et les procédés frauduleux qui ont permis de fruster et ruiner de nombreux petits épargnants ; Déplorent que des Anciens Combattants aient cru de voir se grouper sous la direction d'officiers supérieurs et déclarent ne pas être solidaires des « Croix de Feu », se déclarent, en outre, fermement attachés aux institutions républicaines et lutter contre le pire des fléaux qu'est « la Guerre ». Demandent à ce que soit hâtés, pour les Pupilles de la Nation, reconnus aptes à l'emploi qu'ils ont sollicité, leur nomination aux dits emplois, ces enfants ne pouvant rester des années, après avoir été classés, à la charge de leur mère.

Après avoir entendu les explications données par le Président Colomb, sur la question de la « France Mutualiste » et des bons de Bayonne, l'Assemblée exprime sa reconnaissance aux membres du Conseil de la Caisse Autonome qui ont su prendre dans leur dernière réunion du 26 janvier, les mesures énergiques qui s'imposaient ; Demande au comité juridique de poursuivre, sans considération aucune de personne, la procédure engagée contre tous ceux qui se seraient rendus, ou se rendront coupables à l'avenir, de compromissions ou de défaillances ;

Demande à M. le Ministre des Finances qu'un contrôle permanent soit institué au sein même de la « France Mutualiste » et que le bilan soit chaque année, approuvé par le contrôle institué ; Engage les administrateurs de la Caisse Autonome à poursuivre le redressement financier de cet organisme par une politique de placements mobiliers, et exprime le désir de voir la « France Mutualiste » consentir des prêts aux communes, villes et départements, placements ayant toutes les garanties désirables.

Et fait confiance au nouveau Conseil d'Administration pour prendre toutes mesures utiles dans le but d'assurer à notre Caisse Autonome son fonctionnement normal grâce à la fidélité de ses adhérents. »

Cet ordre du jour a été adopté à l'unanimité des centaines de camarades présents, ce qui est la meilleure signification de l'optimisme qui s'est dégagé de cette grande réunion.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Nous apprenons avec le plus vif plaisir la brillante victoire remportée par notre sympathique coureur Chastel, dans l'épreuve cycliste disputée à Digne, dimanche 4 Mars.

La Société félicite chaudement Chastel dont la valeur et la modestie sont connues et estimées dans tous les milieux sportifs.

Ajoutons qu'un accident regrettable a empêché notre ami Petit de terminer cette même course.

* * *

Le Conseil d'Administration, la commission sportive ainsi que tous les membres de la Société présentent à M. Buès, leur actif et dévoué vice-Président, leurs condoléances émues et sincères pour le deuil cruel qu'il vient d'éprouver en la personne regrettée de sa grand'mère.

* * *

La société informe les intéressés que, dorénavant, les réunions hebdomadaires auront lieu le mardi à la même heure. Les membres actifs sont priés d'assister aux réunions avec plus de régularité. Des sanctions sévères seront prises à l'égard des absents non excusés.

A Sisteron

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, à la Mairie, mercredi soir, 7 Mars, sous la présidence de M. Paret Emile, Maire.

Dix sept conseillers assistaient à la séance.

Le Conseil a définitivement approuvé les projets de concession par la Commune à la Société E. E. L. M. de l'électrification des campagnes et de construction des réseaux.

M. le Maire fait connaitre au Conseil que les travaux de piquetage et de lever de plans auxquels travaille depuis trois mois un Ingénieur de la Société, sont sur le point d'être terminés. Les propriétaires des terrains traversés par les canalisations seront bientôt invités à signer les autorisations nécessaires pour la pose des supports et la traversée des fils. Nous connaissons trop l'esprit de solidarité qui anime notre population pour qu'il nous soit permis de douter de la bonne volonté que mettront tous nos concitoyens pour faciliter l'exécution de ces importants travaux qui, sans charges nouvelles pour les contribuables, permettront d'apporter un peu plus de confort et de bien-être dans nos campagnes.

Sur demande de l'Administration des Beaux-Arts, une somme de 3.000 francs est votée à titre de concours de la Commune à des travaux de réfection que va faire ladite administration à la Chapelle et à la nouvelle plateforme de la Citadelle classés monuments historiques. Le montant du devis des dits travaux est de 10.905 francs.

Conformément à l'article 109 de la loi des Finances de 1932, le Conseil vote entre les voiries vicinale, rurale et urbaine, pour l'exercice 1934, une répartition des ressources provenant de la taxe vicinale.

Monsieur le Maire donne communication d'une lettre de M. M. Provence et Balpétré soumettant au Conseil le projet des spectacles à donner à la Citadelle en 1934, comprenant en Juillet : « Athalie » tragédie en cinq actes de Racine avec le concours de chanteurs et cantatrices classiques sous la direction de M. Gras, l'artiste Aixois si avantageusement connu à Sisteron, et en Aout : « Ruy Blas » drame en 5 actes de Victor Hugo.

Le Conseil donne son approbation aux projets de travaux à exécuter en 1934, comprenant :

1°) — L'installation du chauffage central à l'école primaire supérieure de jeunes filles ;

2°) — La réfection et l'aménagement de diverses rues et ruelles de la ville notamment, la partie de la rue Deleuze comprise entre la traverse du Rieu et la Place de l'Eglise, la rue de la Mission, rue Sainte-Marie, rue de la Pousterle et diverses autres ruelles non aménagées. En ce projet seront compris également : l'aménagement de la cour de l'école de garçons et la construction d'un mur de soutenance entre le grand collecteur de l'égout et le grand jardin.

3°) — La réfection de divers bâtiments communaux.

Tous ces travaux, pour lesquels des projets vont être dressés par M. Marrou, architecte communal, seront exécutés avec les ressources existantes au budget et ne nécessiteront aucune création de nouveaux centimes additionnels.

Avant de se séparer le Conseil a approuvé la liste des indigents admis à l'assistance médicale gratuite pour l'année 1934 et examiné diverses demandes d'assistance aux vieillards et aux femmes en couches.

© VILLE DE SISTERON

A Antoine Balpétré

En l'honneur de son entrée à la Comédie Française.

— I —

Qu'il porte le péplum d'Oreste
Ou la cape de Balthazar,
Ou qu'il soit un Français agreste,
Il est noble comme César.

De sa voix qui frappe les pierres
Comme un pesant marteau d'airain ;
De ses yeux qui, sous les paupières,
Contiennent tout le ciel serein ;

De ses bras qui, prenant l'espace
Comme un corps longtemps désiré,
Semblent les ailes d'un rapace
Coupant le grand ciel éclairé ;

Soit qu'il implore, pleure ou tonne ;
Soit qu'il soupire longuement ;
Soit qu'il s'indigne ou qu'il s'étonne ;
Soit qu'il renouvelle un serment ;

Qu'il dise des vers de Corneille,
Des alexandrins de Bornier,
Un texte grec au bruit d'abeille
Doux comme une ode de Chénier ;

Que Racine, au bord de sa bouche,
Vole mélodieusement,
Tandis que Phèdre sur sa couche
Halète, en proie à son tourment ;

Que Hugo, des sommets sublimes
Où son siècle l'a couronné,
Lui jette ses vibrantes rimes
Dans le théâtre donjonné ;

Balpétré défend l'Art auguste,
Et comme au temps du Roi soleil,
Et de même qu'au temps d'Auguste
Il tient l'Idéal en éveil.

— II —

Il connaît Vaison-la-Romaine,
Bagnols lui bâtit des piliers,
En Orange il est Théramène,
Nos créneaux lui sont familiers.

Comme un semeur de la Provence
Qui lance des grains aux sillons,
De sa main droite qu'il balance
Il jette les vers par millions.

Des purs mots venus des Hellènes,
Qu'il prend au fond de son manteau,
Naissent des meules dans les plaines
Et des gerbes sur le côteau.

Paladin de l'Art, la Nature
L'accueille et, le voyant jouer,
Elle lui met une ceinture
De fleurs ronde comme un rouet.

Et cependant qu'il se promène
D'un bout à l'autre du Midi,
La maternelle Melpomène
Lui sussure les vers qu'il dit.

— III —

La Citadelle l'a fait prêtre,
Prêtre du drame, et Sisteron,
Chaleureuse, nous fait connaître
Qu'il est son fils dans son giron.

Notre air pur le provençalise,
Nos cigales chantent pour lui.
Arène le naturalise
Bas-alpin au jour d'aujourd'hui.

Provence l'inscrit dans ses notes
En tant que félibre, et je crois
Que vers la Baume les linottes
Chantent son nom au fond des bois.

La Durance est émerveillée
Que la couleur de ses flots bleus
Soit celle — au bord de la feuillée —
De la prunelle de ses yeux.

Heyriès en met la photographie
Dans sa vitrine, et Lieutier
Demande qu'on le versifie
Pour lancer le poëme entier.

C'est Madame Massot-Devèze
Qui l'applaudit, ce tragédien.
Elle en est rose, elle en est aise...
En est-elle l'ange gardien ?

C'est le chef Izard légendaire
Qui compulse tous ses morceaux
Pour un concert thuriféraire
Qu'on jouera sous les verts arceaux.

Monsieur le Maire a pris sa carte
Pour féliciter comme il doit
Balpétré, muni de sa charte,
Qui s'en va sous le noble toit.

— IV —

Et toi, brune Sisteronnaise
Qui ceignis l'été ton front blanc,
Songe à cette Scène française
Que l'on ne foule qu'en tremblant.

Songe que sur ces planches, l'homme
Que je glorifie aujourd'hui,
Le Paris lettré le renomme
Par sa foi d'artiste séduit.

Tresse-lui de belles couronnes
Prises aux champs des alentours,
Sur les fenêtres des andrones,
Aux jardins de nos troubadours.

Arrache du pampre et du lierre,
Et va lui porter à Paris,
Dans la maison du grand Molière,
Tout cela, dont il sait le prix.

Donne-lui donc, enthousiaste.
N'hésite pas : il faut oser.
Lui posera sur ton front chaste
Le plus pudique et gros baiser.

Et rends-le lui. Ça te chagrine ?...
Alors embrasse hardiment
Sa fillette, cette Janine
Dont le bec rose est si gourmand.

Car Balpétré, cet acteur probe,
Cet acteur tragique à peplum,
N'est, devant la petite robe,
Qu'un doux papa sans décorum.

Et tandis que son œil se mouille
De pleurs qu'il voudrait retenir,
Devant Janine, il s'agenouille
Et lui rit à n'en plus finir.

Georges GEMINARD.

Après les deux Rallyes de Monte-Carlo et de Saint-Raphaël

C'est sur la route que l'on peut juger de la valeur d'une huile. L'essai le plus intéressant pour l'automobiliste est celui qui est exécuté avec des voitures de tourisme et dans des conditions les plus voisines de celles qu'il rencontre au cours de ses voyages. Les rallyes fournissent à cet égard de précieux renseignements.

Au dernier rallye de Monte-Carlo, les trois équipes gagnantes de la Coupe des Dames et celle qui remporta la seconde place du Classement Général, utilisaient le Superlubrifiant SPIDO Z et l'Huile SPIDOLEINE.

Tout récemment, au rallye de Paris-Saint-Raphaël, Mlle HUSTINX se classait première de la catégorie des 8 CV avec ces mêmes produits.

Concluez vous-même et lors de vos prochaines randonnées, adoptez à votre tour la

SPIDOLEINE

l'huile de sécurité.

à vendre

TRICYCLE à manivelle. Etat de neuf.

S'adresser à M. IMBERT, sculpteur, rue Pousterle, Sisteron.

AVIS

Monsieur ROBION, Boulangerie-patisserie, rue de Provence, a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle qu'il vient de créer une installation moderne pour patisserie-confiserie, munie des derniers perfectionnements, particulièrement un four aérotherme et un bac-à-sangler avec le concours d'un excellent opérateur.

Vous serez donc assurés de trouver à chaque instant le plus grand choix en gâteaux, crèmes, glaces, dragées, articles chocolatés, etc..., toujours frais et exécutés avec les meilleurs produits. Il se charge aussi de l'exécution de toutes les commandes pour fêtes et banquets.

Il vous remercie d'avance du bon accueil que vous lui réservez.

Ouverture le 25 Mars, Jour des Rameaux.

ATELIER DE REPARATIONS
— MECANIQUES —

AUTOS et MOTOS

Matériel et Outillage Moderne
—o— *Soudure Autogène*

PAUL ALBERT
Agence PEUGEOT
(CYCLES ET MOTOS)
Avenue de la Gare — *SISTERON*

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Association des Anciennes Elèves de l'E. P. S. de Sisteron. — Le Comité des Eclaireuses Nouvelles invite très cordialement les membres de l'Association des Anciennes Elèves de l'E. P. S. de Sisteron, à assister à la représentation de l'*Ami Fritz* donnée les 21 et 22 Mars.

* * *

L'AMI FRITZ
AU THEATRE DES VARIETES

Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles. — Les Eclaireuses Nouvelles donneront le mercredi 21 mars à 20 h. 30 et jeudi 22 mars à 14 h., une représentation de l'*Ami Fritz* dans la coquette salle des Variétés sous la présidence d'honneur de M. l'Inspecteur d'Académie des Basses-Alpes et de M. le Maire de Sisteron.

Des chants, des danses, en costumes régionaux seront exécutés au cours du spectacle.

Il est prudent de retenir ses places à l'Ecole Primaire Supérieure.

Prix des Places :
Balcon : 10 francs.
Parterre : 1e, 7 frs. ; 2e, 5 frs.

Croix Rouge Française. — Aujourd'hui, samedi 17 Mars, à 10 heures, consultation ouverte à tous sans distinction aucune.

Prière d'emmener les enfants dès l'ouverture.

Concours de Boules. — Demain, dimanche, au café Magaud, à la Baume, Grand Concours de Boules à la mêlée, doté de 100 francs.

Le tirage au sort aura lieu à 10 heures du matin.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Tennis. — Le bal offert à ses membres honoraires par le Tennis-Club Sisteronnais aura lieu le Mercredi 11 Avril dans la salle du Casino.

A la Citadelle. — Nous aurons le plaisir d'applaudir cet été à la Citadelle, Albert Lambert dans le rôle de *Ruy Blas* qui fut le rôle de ses débuts à la Comédie Française, il y a près d'un demi-siècle et dans lequel l'illustre artiste est admirable.

M. Balpétré, de la Comédie Française jouera le rôle truculent de don César de Bazan.

L'interprétation sera très nombreuse et très soignée.

* * *

Albert Lambert. — Après Paris et Rouen, sa ville natale, Marseille vient de fêter les cinquante ans de théâtre d'Albert Lambert, le glorieux doyen de la Comédie Française.

En présence de M. Jouhaunnaud, préfet, M. le Docteur Ribot, maire, a remis à Albert Lambert la médaille de vermeil que la ville de Marseille avait fait frapper en l'honneur du grand artiste. Le soir, un gala eut lieu au Gymnase, avec les artistes de la Compagnie d'Albert Lambert et de l'Opéra. M. Max de Guy, applaudi souvent à la Citadelle, lut une poésie de Marcel Provence. Un discours fut lu par le speaker de la T. S. F. à Marseille.

Très ému, Albert Lambert auquel d'innombrables bouquets et gerbes furent offerts, remercia dans un discours d'une élévation littéraire remarquable.

Disposant quelques heures par jour, tiendrais comptabilité commerciale.

Faire offres par intermédiaire à l'Imprimerie Lieutier.

Nécrologie. — Cette semaine ont eu lieu les obsèques purement civiles de M. Albert Silvestre, ancien vétérinaire à Sisteron, membre de la Commission de l'Hospice, décédé à l'âge de 83 ans.

Le corbillard était précédé de la Musique locale, de trois draps mortuaires portés par les membres de la Commission Administrative de l'Hospice, de la libre-pensée et des amis personnels du défunt.

Au cimetière, M. Paret, Maire, parlant au nom de l'Hopital-Hospice a salué en quelques mots la mémoire d'Albert Sylvestre.

Nos condoléances à Madame Silvestre.

Sou des Ecoles Laïques. — Tous les amis de l'Ecole Laïque sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 20 février à 20 h. 30, dans une des salles de la mairie, en vue de la réorganisation de la Société.

Ordre du Jour :

Compte rendu de la gestion actuelle ; Renouvellement du Conseil d'Administration.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée
ACTUALITES
— Comédie —
— Dessins animés —

L'Ane de Buridan

D'après la célèbre pièce de Robert de flers et G. A. de Caillavet.

avec René LEFEVRE
Mona GOYA et Colette DARFEUIL

La semaine prochaine :
« FLEUR D'ORANGER »

CASINO - CINEMA

— AUJOURD'HUI —
DEMAIN, matinée et soirée

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores

MAGAZINE PARAMOUNT
Documentaire

TA FEMME TE TROMPES
comédie-comique avec PAULEY

LE FOU DANSANT
Dessins animés

Un joyeux personnage comme vous en voyez chaque jour autour de vous et qui vous divertira....

TRAMEL dans...

COGNASSE

La semaine prochaine :
— UNE ETOILE DISPARAIT —
avec Suzy VERNON

Le CASINO

recherche de jeunes ménages aimant le travail et le commerce et désirant se créer une situation pour gérer succursales. Cautionnement exigé en rapport avec l'importance des succursales. Sérieuses références demandées. Ecrire : Société des Magasins du CASINO, 4, Rue Stanislas Torrents à MARSEILLE (B.-d.-R.).

Etat-Civil

du 16 au 23 Mars

NAISSANCES

Roger Marin Emile Eynaud, quartier de l'Adrech — Etienne Chaulet, rue mercerie.

DÉCÉS

Joseph Albert Silvestre, 83 ans, rue de Provence — Louis Henri Amédée Imbert, 64 ans, quartier de la Bousquette.

Foire. — Après demain, lundi, se tiendra dans notre ville, la grande foire de la Passion.

REMERCIEMENTS

Madame Albert SILVESTRE et sa famille remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de son regretté mari.

Importante Usine Conserves

Poissons, demande Représentants actifs, sérieux, introduits Alimentation. Ecrire DIAZ, Boite Postale n° 11, Marseille.

LE STAND DE

L'UNION

où sont présentés tant de délicieux chocolats, est l'un des premiers que l'on remarque dans le groupe de l'alimentation.

Union Mutuelle des Femmes de Sisteron

Pour permettre aux Dames adhérentes de mieux se connaître, nous croyons bien faire de publier la liste totale des Sociétaires et Membres Honoraires inscrites à l'Union Mutuelle ou à la Caisse Chirurgicale.

La Commission.

SOCIÉTAIRES :

Mesdames

André Jeanne,
André Jeanne,
André Germaine,
Aubert Victoria,
Audibert Reine,
Achard M.-Louise,
Audibert Joséphine,
Amoureux Maria,
Besaudun Marie,
Bernard Joséphine,
Beinet Adèle,
Bertrand Marie-Louise,
Brouchon Valentine,
Bonnet Marie-Louise,
Bernard R.-Marie,
Bremond Aimée,
Bertagnolio Marcelle,
Blanc Louise,
Buès Alice,
Buès Lucienne,
Brun Blanche,
Clément Lucie,
Chastel Louise,
Chastillon Claire,
Chauvin Madeleine,
Chailan Zélie,
Chastel Céline,
Colombon Marie,
Chabert Béatrix,
Codoul Simone,
Coulon Marie,
Couton M.-Louise,
Donzion Marie,
Daumas Aimée,
Daumas Berthe,
Delaye Jeanne,
Espinasse Baptistine,
Estellon Marie,
Esmieu Andrée,
Estellon Joséphine,
Eysseric Céline,
Eyriès Angèle,
Féraud Marie,
Figuière Alice,
Fine Germaine,
Figuière Denise,
Fine Marcelle,
Fabre Marthe,
Fabre Gaby,
Gasquet Marie,
Grosso Elise,
Gibert Sidonie,
Galissian Marie,
Gueyrard Angèle,
Gassend Jeanne,
Giraud Louise,
Grimaud Céline,
Grosso Jeanne,
Gachet Georgette,
Imbart Annette,
Imbert Yvonne,
Icart Elise,
Jourdan Jeanne,
Julien Julie,
Javel Marie,
Jourdan Denise,
Julien Dorothée,
Latil Jeanne,
Latil Hélène,
Lieutier Félicité,
Latil Madeleine,
Levesque Pérette,
Latil Yvonne,
Lieutier Paulette,
Lieutier Charlotte,
Lieutier Germaine,
Massot-Devèze Henriette,
Magnan Marie,
Maldonnat Joséphine,
Maurel Suzanne,
Michel Joséphine,
Moutte Blanche,
Maldonnat Juliette,
Maldonnat Blanche,
Orcières Germaine,
Pichon B.
Petit Aurore,
Pellegrin M.-Louise,
Pascal Blanche,
Peignon Augustine,
Pau Marthe,
Pascal M.-Louise,
Rolland Ambrosine,
Reymond Claire,
Reynaud Rose,
Reynaud Félicienne,
Ravel Marie,
Ravoux Angèle,
Rolland Germaine,
Richaud Louise,
Reynaud Fernande,
Rolland Julia,
Reynaud Mireille,
Revest Charlotte,
Revest Claire,
Richaud Hélène,
Rico Blanche,
Ricavy Ernestine,
Roman Irène,
Richaud Louise ;

© VILLE DE SISTERON

Richaud Colette ;
Reymond Rose.
Siard Joséphine,
Sansonnetti Jeanne,
Scala Jeanne,
Sauve Rose,
Silvy Antoinette,
Thunin Maria,
Truphème Honorine,
Truphème Berthe,
Thunin Rose,
Tarquin Baptistine,
Truphème Suzanne,
Thunin Aimée ;
Vezian Ernestine,
Villacèque Henriette,
Vallivero Marie,

MEMBRES HONORAIRES CHIRURGICALE

Mesdames

Clergues Anaïs,
Lyon Rose,
Robion Hortense,
Michel Julia,
Donnet, Veuve Petit,
Sourribes Thérèse,
Andrieu Marie,
Andrieu Rose,
Barra Aline,
Latil Juliette,
Armand Marie,
Augustin Marie,
Augustin Jeanne,
Cürnier Emma,
Chauvin Thésalie,
Noble Ida,
Noble Léonie,
Latil Adeline,
Latil Louise,
Figuière Thérésa,
Gendre Suzanne,
Sagnail Anaïs,
Aillaud Louise,
Castel Noélie,
Roman Marie,
Chevaly Marie,
Laugier Miria,
Latil Régina,
Imbert Augustine,
Chauvin Jeanne,
Mouranchon M.-Louise,
Silvy Louise,
Amayen Marie,
Marrou Augustine,
Bernard Ema-Rose,
Ferrand Thérèse,
Blanc Simone,
Jouine Madeleine.

Messieurs

Sivan Joseph,
Robion Augustin,
Richaud Marcel,
Massot Louis,
Maldonnat Louis,
Maldonnat Marius,
Rolland Ferdinand,
Pierrisnard Augustin,
Daumas Célestin,
Codoul Frédéric,
Bremond Florent,
Latil Joseph,
Latil Louis,

MEMBRES HONORAIRES

Mesdames

Bertin,
Bœuf,
Barnéou,
Bontoux,
Bouchet,
Brémond,
Constantin,
Chauvin Hélène.
Courbon,
Colomb,
Clergues,
Devèze,
François,
Laugier,
Michel-Reymond,
Machemin ;
Michel,
Pierrisnard,
Peignon,
Reynaud,
Ravoux,
Richaud Calixte ;
Richaud,
Roman,
Mourrès,
Marrou,
Manteller,
Ferraud,
Dallier,
Albert,
Chapot,
Sivan,
Tron,
Tourniaire,
Vial,
Vézian,
Dollet M.-R.,
Dollet R.

Conseil d'Administration de la Société au 1er Janvier 1934

Présidente-Fondatrice :
Mme Henriette MASSOT-DEVEZE
Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Vice-Présidente :
Madame GASSEND Jeanne ;

Assistante-Déléguée :
Madame ROLLAND Ambroisine ;

Administratrices :
Mesdames : MALDONNAT Joséphine ; BERTRAND M.-Louise ; ANDRE Jeanne ; CHAUVIN Madeleine.

Visiteuses :
Mesdames : GUEYRARD Angèle ; ESMIEU Andrée ; LEVESQUE Pérette ; JOURDAN Jeanne.

Trésorière :
Madame LATIL Jeanne.

Secrétaire :
Madame LIEUTIER Félicie.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*
Confort Moderne —«»—

D. BOREL
PROPRIÉTAIRE
Rue Droite — SISTERON

L'ALMANACH VERMOT
est en vente
à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

Le voici, le poste que vous attendiez, vous, le raffiné, vous, le difficile ; c'est le Philips 636 à "Super-Inductance" micrométrique, qui réunit : syntonisation silencieuse, contrôle de sensibilité, anti-fading, cadran micrométrique et dix autres perfectionnements.
Demandez-nous sans aucun engagement une démonstration du

PHILIPS 636

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.
Agences :
Oraison-Forcalquier : M. SAURET
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Manosque : M. ALLEMAND.
Valensole-Riez : M. GIBERT.

Imaginez !

UN 5 LAMPES
SUPERHÉTÉRODYNE
GRAND HAUT-PARLEUR ELECTRO-DYNAMIQUE AVEC CONTROLE DE TONALITE
pour 1195 fr
PRIX IMPOSÉ

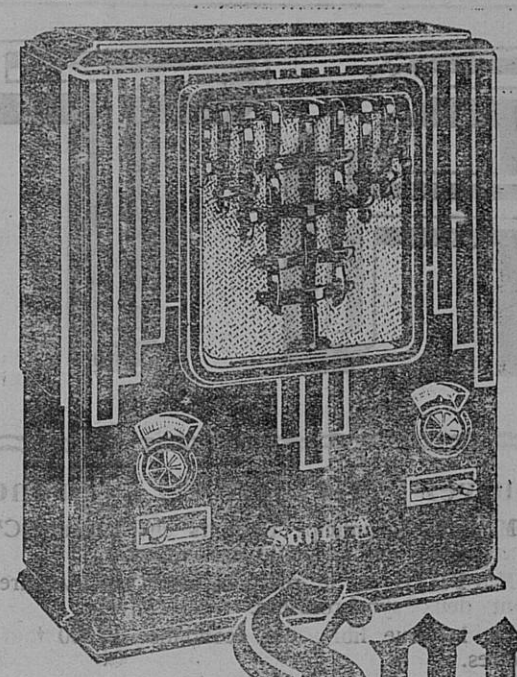

Sonora
RADIO
Fonctionne sur tous courants Alternatifs et Continus

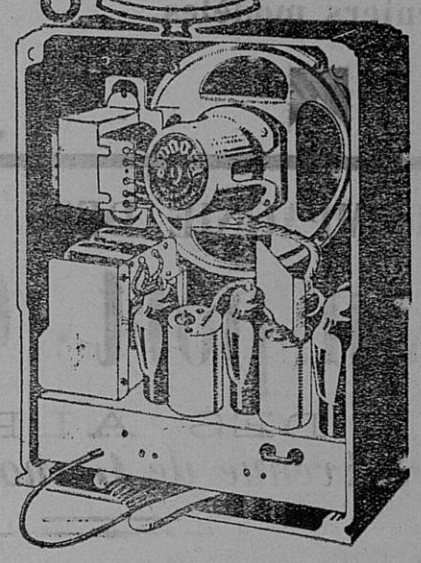

Modèle "S-5"

En vente chez :
AUTOS-SPORTS
CYCLES — MOTOS — T. S. F.

Ch. Féraud
—o— SISTERON (B.-A.)
— *Louer avant d'acheter* —
Ventes, Réparations, transformations — de tous modèles. —

Modèle à 7 lampes . 1750 frs.
Modèle à 10 lampes . 2950 frs.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances.

Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essouflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

POUR VENDRE OU ACHETER
FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES
VILLAS
PROPRIETES
TERRAINS etc...
dans la Région des Alpes adressez-vous en confiance à
l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
R. C. 2028 Téléph. 1.10
Agence Fondée en 1909

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).
LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE, (1 volume).
En vente à la Librairie Lieutier

BANQUE des ALPES
Société anonyme au capital de 6 millions.
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILLESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap :	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

ON DEMANDE Un Apprenti à l'Imprimerie LIEUTIER, à Sisteron. S'y adresser de suite.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

CREDIT LYONNAIS
Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37
Bureaux rattachés : SISTERON, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. Aux MEES, ouvert le Jeudi. BARREME CASTELLANE SEYNE
Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

concessionnaire des automobiles

MATHIS

Achetez une MATHIS
... C'est faire un
bon placement....
.... Pour celà
demandez à faire un
essai de ses
derniers modèles.

Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

Reprise en compte
de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures
d'occasion disponibles
de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES
10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15. Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE Place Alsace Lorraine

Ligne n° 4 — GAP-NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

En vente à la Librairie Lieutier.

Maladies de la Femme

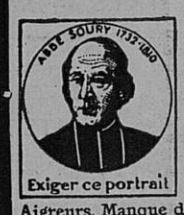

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable
JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

Je fais tout vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

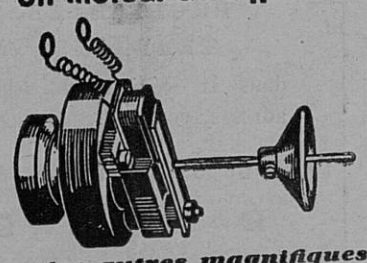

entre autres magnifiques
PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

TOUS LES IMPRIMES
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-
Librairie P. Lieutier.

---

même en payant

2 FOIS PLUS CHER
VOUS N'AUREZ JAMAIS
UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

C 8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON S. A.
AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :
AILHAUD & Cie
SPLEND'D' GARAGE - SISTERON

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON